



Journal of international Mobility Moving for education, training and research

Appel à contributions n°5
Mobilités internationales : *brain drain, brain gain* ?
Evolution des situations et des conceptions

Soumission des propositions avant le **27 février 2017**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

Argumentaire

L'Agence Erasmus + France / Education Formation est l'agence nationale en charge du programme européen Erasmus+ pour l'éducation et la formation.

Sa revue scientifique transdisciplinaire, Journal of international Mobility, réunit les contributions relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale des personnes dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'agence lance à présent un appel à contributions pour le cinquième numéro, autour de la thématique suivante :

Mobilités internationales : brain drain, brain gain ? Evolution des situations et des conceptions

Partir, rester, revenir, circuler.

Les individus traversent les frontières pour de multiples raisons, sociales, politiques, économiques, personnelles ... Appréhender le phénomène des migrations internationales est complexe tant les situations sont variables et les données limitées. Complexe aussi car il fait l'objet de nombreux débats, notamment concernant ce que l'on appelle depuis les années 1960 la fuite des cerveaux (*brain drain*) : des travailleurs hautement qualifiés (chercheurs, scientifiques, ingénieurs) migrant vers les pays industrialisés, avec en tête de liste les Etats-Unis, privant ainsi, *a priori*, leur pays d'un potentiel de croissance et de développement (Vinokur, 2008). Se joue alors un jeu de chaises musicales où les pays les plus pauvres seraient les perdants dans la course au capital humain. De nombreuses études sont venues depuis contrebalancer cette conception des migrations qualifiées et de ses conséquences négatives sur les pays d'origine. Les années 1990 puis 2000 voient ainsi naître la notion de circulation des cerveaux afin de montrer la multipolarisation des échanges, notamment scientifiques, vecteurs de développement dans un espace sans frontières, déterritorialisé. Les effets positifs des migrations pour les pays d'origine sont analysés en termes de capacités d'innovation, de transferts d'argent, de développement en tant qu'effets induits. Les externalités générées par les diasporas sont ainsi vantées.

Dans cette circulation migratoire internationale, les mobilités d'études restent un phénomène peu étudié. Or, en 2012, 4.5 millions d'étudiants étaient en formation dans un pays dont ils n'étaient pas ressortissants. Ces mobilités revêtent donc une importance significative d'autant qu'elles sont en constante augmentation : le taux de croissance entre 2000 et 2012 étant de 7% par an en moyenne (OCDE, 2014).

Alors que les établissements d'enseignement supérieur, voire aussi secondaires, sont sommés de s'internationaliser, les étudiants, enseignants, chercheurs, se voient donc ainsi encouragés à acquérir une expérience à l'étranger. Quelles répercussions ces mobilités ont-elles sur les choix géographiques du parcours professionnel ? Un individu parti étudier ou se former à l'étranger sera-t-il davantage tenté par l'expatriation ? De quelles données disposons-nous pour mesurer ces flux entrants et sortants ? Quelle est la place des mobilités étudiantes et académiques dans le débat, entre *brain drain* et *brain gain*? Comment ces migrations évoluent-elles ? Comment s'appréhendent-elles en fonction des aires géographiques et économiques concernées ?

Nous engageons les contributeurs à réfléchir à ces questions en s'attachant à poser le débat au regard des différents axes définis dans cet appel à contributions.

1- Des contextes nationaux qui dessinent les contours des migrations

Objets de débat et d'enjeux divers (économiques, diplomatiques, sociaux), les migrations qualifiées font naître des stratégies nationales : politiques d'attractivité, de rétention, encouragement à la mobilité, lois pour une immigration choisie, etc., les situations sont diverses et répondent à des contextes particuliers et mouvants.

Dans un monde inévitablement global, il s'agit donc d'évaluer les pertes et bénéfices de ces mobilités qualifiées et d'agir afin que la circulation des cerveaux soit bien effective, en permettant la durabilité des liens sociaux et commerciaux entre expatriés et non-mobiles, en équilibrant le départ des talents par l'arrivée de nouvelles forces vives. Ainsi l'OCDE (2016) observe-t-elle les évolutions en matière de politique d'immigration et note que plusieurs pays « ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale ». Se questionner sur la fuite des cerveaux suppose donc également d'examiner en retour les politiques en matière d'attractivité, de rétention et leurs effets.

Dans nombre de pays africains, les mutations du paysage de l'enseignement supérieur, notamment après les indépendances, les conditions d'accès à l'emploi ainsi que les identifications sociales et familiales façonnent la mobilité des étudiants. Hier perçues comme une perte pour l'économie de ces pays, Marie Poinot (2014) pointe la façon dont ces migrations sont aujourd'hui appréhendées comme des moyens de « s'introduire dans la circulation mondiale », et ainsi de « changer l'image du continent africain dans le monde ». Dans un article du *Journal of international Mobility* (n°3, 2016), Hamidou Dia traite de la question, peu étudiée, des retours des diplômés sénégalais dans leur pays et de la façon dont ils y investissent l'espace économique. Le continent africain a longtemps été perçu comme le grand perdant dans les échanges migratoires, toutefois, comment la mobilité des étudiants africains, des personnels académiques, des chercheurs profite-t-elle aujourd'hui à ce continent ?

2- Le rapport entre mobilité d'études ou de formation et poursuite (ou non) d'une carrière à l'étranger

Un rapport français de l'Institut Montaigne (Kohler, 2010) sur l'expatriation des français de l'enseignement supérieur vers les Etats-Unis note que « la proportion des docteurs formés en France effectuant leur post-doctorat à l'étranger représente 50 à 55 % de la totalité des effectifs entre 2004 et 2007. Parmi ces jeunes chercheurs, environ 30 % se décident pour un pays hors UE – principalement les États-Unis. » Parmi ces derniers, 20 % restent aux Etats-Unis ou au Canada pour trouver un emploi. Du côté des deux plus gros exportateurs d'étudiants à l'étranger, la Chine et l'Inde, les expatriations tant des nouveaux diplômés que des universitaires et des chercheurs sont conséquentes. En Chine, moins du quart des étudiants partis étudier à l'étranger sont revenus dans leur pays entre 1978 et 2004 avec toutefois des retours plus nombreux depuis les années 90 du fait de l'amélioration de la situation économique et des conditions de travail des universitaires en Chine comme en Inde (Altbach, 2011, p.223).

Dans les pays de l'OCDE, ce sont dans les niveaux les plus élevés que la mobilité est la plus importante : 12% des étudiants en mobilité sont en master et 27% en doctorat (OCDE, 2016).

L'internationalisation des parcours de formation et du marché du travail entraîne inéluctablement une propension des diplômés et nouveaux diplômés à s'installer à l'étranger afin d'y trouver de meilleures opportunités ou pour enrichir un CV dans la perspective d'un retour prochain. Magali Ballatore (2013) note ainsi dans une étude consacrée au devenir professionnel d'ex-étudiants Erasmus de trois Universités en France, en Italie et au Royaume-Uni, combien l'état du marché de l'emploi national peut influencer les départs de ces jeunes diplômés ex-Erasmus. En Italie, où l'insertion des jeunes diplômés peut être longue du fait d'une faible absorption des travailleurs qualifiés, le choix de commencer sa carrière dans un pays étranger peut s'imposer dans l'attente

de revenir (ou non) dans son pays d'origine. Les enjeux de ces mobilités se trouvent ainsi différenciés en fonction des contextes géographiques, sociaux ou économiques.

La Commission européenne (2014) fait aussi état dans son *Erasmus Impact Study* de ce rapport entre mobilité d'études et mobilité pour l'emploi : "Five years after graduation, only 18% of the alumni who had participated in Erasmus actions had moved abroad for their work, compared to an even lower figure of 13% for the non-mobile alumni. However, 28% of ERASMUS alumni had moved abroad 10 years after graduation". (p.117)

Entre promotion de l'internationalisation des formations et inquiétudes quant à des départs conséquents d'étudiants ayant un niveau d'éducation élevé, comment évoluent les pratiques des pays pour profiter de cette communauté scientifique internationalisée ? Du côté des intéressés quelles sont leurs motivations et leurs perspectives quant à cette expatriation ? Quels liens conservent-ils avec leur pays d'origine, au niveau académique, scientifique, économique ... ?

Nouvelles destinations des étudiants et enseignants-chercheurs, les hubs universitaires prennent place dans le paysage de l'enseignement supérieur international. Ils apparaissent en Asie, dans le Golfe Persique ou encore au Maroc ou en Russie. Comment ces nouvelles destinations bouleversent-elles les circuits traditionnels des mobilités étudiantes et académiques ? Quels rôles jouent-elles dans les migrations et cette circulation des savoirs, à l'échelle du monde mais aussi au niveau régional où elles jouent souvent un rôle moteur ?

3- Les réseaux académiques comme vecteurs de développement

Le paradigme de la fuite des cerveaux a en quelques décennies évolué vers celui de la circulation des cerveaux. Les flux des forces vives ne pouvant seulement se mesurer à l'aune du nombre de départs et d'arrivées sur un territoire, entrent en jeu les flux virtuels des idées, du savoir, du capital, amplifiés par les progrès du numérique. Déterritorialisés, ces flux viennent complexifier les mesures et demandent une analyse plus fine et une caractérisation de ces nouveaux échanges. Toute la difficulté résidant dans le fait de la mesure : peut-on évaluer ce *brain gain* ?

Dans le champ qui nous intéresse, les diasporas scientifiques et les réseaux d'*alumni* sont notamment évoqués. Les étudiants en doctorat et post-doctorat, les plus mobiles comme indiqué *supra*, ou encore les enseignants-chercheurs en poste à l'étranger peuvent former des communautés d'influence participant de la diplomatie du pays d'origine. Au niveau scientifique, comment inter-agissent-ils avec leurs homologues non expatriés ? Encouragent-ils les publications internationales, facteur clé pour une meilleure visibilité des établissements dans les classements internationaux ? Participent-ils d'un développement des systèmes en place (dans des domaines variés tels que l'éducation, la santé, la gouvernance, le numérique, etc...) ? Prennent-ils part à des programmes internationaux d'aide aux projets -comme le programme TOKTEN¹ des Nations Unies, ou le programme MIDA² de l'Organisation Internationale pour les Migrations ?

Elisabetta Lodigiani (2009) note ainsi que « les diasporas peuvent faciliter le développement mais ne peuvent pas changer d'elles-mêmes le devenir d'un pays ». Dans quelles conditions ces diasporas peuvent-elles concourir à un renforcement des capacités de ces pays ? Comment les pays peuvent-ils *in fine* capitaliser sur ces externalités ? Variant d'une aire géographique et de conditions sociales, politiques et économiques à d'autres, les parcours de mobilité ne se posent pas partout de la même façon et décrivent des phénomènes différents. La diversification et la multipolarisation des mobilités, ainsi que la fragilité des données, semblent indiquer qu'il faille étendre les

¹ Transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés

² Migration pour le développement en Afrique

études de cas empiriques, afin de percevoir les phénomènes à l'œuvre qui permettraient de caractériser ces mobilités sous l'angle du *brain gain* pour les pays d'origine (Docquier, 2007 p. 83-84).

Les contributions attendues s'articuleront autour de ces axes et s'appuieront sur des mobilités d'étudiants de tout niveau, ainsi que sur les mobilités d'universitaires et de chercheurs dans le cadre de leur parcours de formation ou de leur carrière. L'ensemble du corpus devra permettre d'analyser et de distinguer les situations en fonction des contextes, dans une perspective synchronique et diachronique. Il est demandé aux contributeurs de construire leur article en prenant soin d'interroger auparavant les concepts de *brain drain* et *brain gain*, leur(s) origine(s), et leurs évolutions en fonction des contextes et espaces traités.

Sont invités à soumettre des contributions les scientifiques, professeurs et experts qui se sont emparés de ces objets de recherche.

Les articles attendus pourront être :

- Des travaux de recherche réalisés ou en cours, en présentant les méthodes appliquées tout comme les outils qu'il a été nécessaire de développer pour les travaux menés
- La présentation de dispositifs et d'expérimentations susceptibles d'être transposés
- Des articles de fond sur les questions posées

Bibliographie :

Altbach, Philip G. (2011), « Le réveil des géants : les systèmes d'enseignement supérieur chinois et indien d'aujourd'hui et de demain », dans OCDE, *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – Volume 2 Mondialisation*, Editions OCDE.

Ballatore, Magali (2013). « Revenir et Repartir. Trajectoires de mobilités étudiantes et diplômées du sud et du nord de l'Europe », *Cahiers québécois de démographie* (Vol. 42), n°2, p.335-369

Dia, Hamidou (2016). « Le retour au pays des diplômés sénégalais : entre « développement » et entrepreneuriat privé », *Journal of International Mobility*, 2015/1 (N°3), p.115-128

Docquier, Frédéric (2007). « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays », *Revue d'économie du développement* 2007/2 (Vol. 15), p. 49-88.

European Commission (2014). *The Erasmus Impact Study. Effects of mobility on the skills and employability of students and the internationalisation of higher education institutions*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

García-Peñalosa, Cecilia et Wasmer, Étienne (2016). *Préparer la France à la mobilité internationale croissante des talents*, Les notes du Conseil d'analyse économique, n°31

Gohard-Radenkovic, A. et Veillette, J. (dir.) (2016 et 2015). *Nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires? Entre mobilités et immobilités des acteurs*, Cahiers internationaux de sociolinguistique (vol. 9 et vol.8)

Keller-Gerber, Alessandra (2016). *D'étudiant étranger à travailleur étranger hautement qualifié en Suisse. « Être dit » dans la presse et « (se) dire » dans les récits d'établissement*, Transversales (Vol. 44). Bern : Peter Lang

Kohler, Ioanna (2010). *Gone for Good ? Partis pour de bon ? Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux États-Unis*. Paris : Institut Montaigne

Lodigiani, Elisabetta (2009). *Diaspora Externalities as a Cornerstone of the New Brain Drain Literature*, CREA Discussion Paper 2009-03, Université du Luxembourg

OCDE (2014). *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : Editions OCDE

OCDE (2016). *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : Editions OCDE

Poinsot, Marie (2014). « Brain drain versus brain gain ? », *Hommes et migrations*, 1307

Vinokur, Annie (2008). « De la mobilité des cerveaux », *Formation emploi*, 103

Modalités de soumission

Calendrier

Merci d'adresser vos contributions (article complet) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **27 février 2017**.

Chaque article sera examiné anonymement par deux membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. Le comité de lecture est souverain et ses décisions sont sans appel.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, allemand, espagnol.

Date limite pour la soumission des articles : 27 février 2017

Retour aux auteurs : 15 mai 2017

Publication : novembre 2017

Format des contributions

Police : Times New Roman 12. Interligne : Multiple 1,15

Les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur / des auteurs (seules les premières lettres du nom et prénom seront en majuscule),
- un titre explicite centré,
- un résumé et sa traduction en anglais (1500 signes espaces compris environ)
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur et sa traduction en anglais,
- les références bibliographiques de l'article

Le nombre maximum de signes (33 000) comprend les notes, les espaces ainsi que le résumé, les mots-clés, et les références bibliographiques de l'article.

Références bibliographiques et numériques :

Elles sont indiquées en fin d'article, l'ordre alphabétique est de mise.

Les notes

Elles apparaissent en bas de page à l'aide d'un renvoi en note de bas de page. Elles doivent être dactylographiées en police de caractère Times New Roman 10.

Les citations

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets.

Formatage

Le style italique sera utilisé pour marquer des expressions ou mots étrangers.

Documents iconographiques

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être au format JPEG.